

“ nous portons à la grande Maîtresse ; et je ne doute pas que les
“ Anges tutélaires des Sauvages de ces contrées n'aient marqué ce
“ jour dans les fastes du paradis. ”

Pendant la célébration de la fête, une troupe d'Algonquins se trouvait à Villemarie ; un des missionnaires leur adressa une allocution qui les impressionna beaucoup, mais ce qui les impressionna bien davantage, c'est la Procession solennelle du vœu de Louis XIII, faite à la suite des vêpres, et à laquelle ils assistèrent. Ces prières, ces religieuses cérémonies pendant lesquelles, selon l'usage des églises de France, on pria pour le Roi, pour la Reine pour les princes enfin pour toute la France, émurent beaucoup les sauvages.

Après la fête, on alla visiter les grands bois, entourant alors Villemarie ; arrivés au sommet de la montagne, d'où l'île de Montréal tire son nom, deux sauvages s'arrêtant dirent aux Français : “ Nous sommes de la nation de ceux qui ont autrefois habité cette île. ” Puis étendant leurs mains vers les collines qui sont à l'orient et au sud de la montagne : “ Voilà les endroits où il y avait des bourgades remplies d'une quantité de sauvages ; nos ennemis en ont chassé nos encêtres et c'est ainsi que cette île est devenue “ déserte et inhabitée. ” — “ Mon grand-père, disait un vieillard, “ a cultivé la terre en ce lieu ; les blés d'Inde y venaient très bien. ” Et prenant de la terre en ses mains : “ Regardez la bonté de cette “ terre, elle est excellente. ”

Ces discours, qui montraient les dispositions pacifiques et amicales des Algonquins, fesaient grand plaisir aux colons. Ils s'empressèrent d'inviter ces sauvages à s'établir auprès d'eux, les assurant qu'ils n'étaient venus que pour les rendre heureux, pour améliorer leur sort et surtout leur faire connaître Dieu, le vrai Dieu.

III

M. DE MAISONNEUVE PORTE UNE CROIX SUR LA MONTAGNE.

Le Fort de Villemarie, établi par M. de Maisonneuve à la *Place Royale*, était situé dans un triangle, formé d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et de l'autre par une petite rivière qui s'y décharge. Ce lieu, entouré d'eau, était très convenablement choisi pour mettre les colons à l'abri des attaques des sauvages. Mais il était exposé aux inondations. Or au mois de décembre 1642, le Saint-Laurent déborda extraordinairement et couvrit tous les environs du Fort. Bientôt la petite rivière, sur la rive de laquelle le Fort était construit, déborda à son tour.

En présence de ce danger si redoutable pour la colonie naissante, M. de Maisonneuve conçoit le projet d'aller planter une croix au bord de la rivière, pour obtenir “ qu'il plut à Dieu de la retenir dans son lit, si ce devait être pour sa gloire, ou qu'il fit connaître dans quel autre lieu il voulait être servi. ”

Après avoir fait part de ce projet aux PP. Jésuites et l'avoit